

MIS À JOUR LE 22/08/2025

Qu'est-ce que le contrôle national de qualité ?

Le Contrôle National de Qualité (CNQ) est une évaluation externe de la qualité des examens de biologie médicale réalisée au niveau national. Il consiste en la comparaison des résultats d'un examen de biologie médicale, réalisé par l'ensemble des laboratoires de biologie médicale (LBM) sur un même échantillon.

Le CNQ participe ainsi à l'amélioration constante de la qualité des résultats des examens de biologie médicale dans l'intérêt de la santé publique.

Cette comparaison inter-laboratoires permet à chaque LBM de vérifier la qualité de ses résultats. Elle permet également :

- d'apprécier le niveau d'harmonisation des résultats obtenus par l'ensemble des LBM pour éviter que des résultats ne conduisent à des interprétations ou des décisions médicales différentes ou contradictoires ;
- de juger globalement de la qualité des résultats obtenus en France pour un examen donné. Cette qualité dépend des performances des dispositifs médicaux de diagnostic in vitro (DMDIV) et de leur bon usage par les laboratoires ;
- d'obtenir des informations utiles pour la surveillance des DMDIV dont l'ANSM a la charge.

Chaque année, l'ANSM élabore et met en œuvre un programme annuel des examens à contrôler.

Déroulement en pratique d'une opération de contrôle

- Des échantillons biologiques sont envoyés aux LBM, qui réalisent les examens demandés.
- Les LBM effectuent la saisie en ligne des résultats obtenus jusqu'à la date de clôture de l'opération sur le site de l'ANSM.
- L'ANSM procède ensuite au traitement statistique de l'ensemble des réponses, et envoie à chaque LBM participant un compte-rendu individuel comportant une évaluation de ses résultats.
- Une synthèse globale des résultats complétée des commentaires d'un expert externe, ou "Annales", est publiée sur le site internet de l'ANSM.

Rapports du CNQ

L'ANSM établit chaque année un rapport des opérations qu'elle a réalisées.

[Téléchargez le rapport annuel du Contrôle national de qualité 2023-2024](#)

[Téléchargez le rapport annuel du Contrôle national de qualité 2021-2022](#)

[Téléchargez le rapport annuel du Contrôle national de qualité 2020-2021](#)

[Téléchargez le rapport annuel du Contrôle national de qualité 2019-2020](#)

[Téléchargez le rapport annuel du Contrôle national de qualité 2018-2019 \(08/07/2020\)](#)

Téléchargez le rapport annuel du Contrôle national de qualité 2017-2018 (14/05/2019)

Téléchargez le rapport annuel du Contrôle national de qualité 2016-2017 (09/07/2018)